Document d'Informations Clés



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit Bordier - Prévoyance Individuelle 40, classe de part R

Emetteur UBS Fund Management (Switzerland) AG

ISIN CH0259354667

Téléphone Pour obtenir de plus amples informations, composez le +41 61 288 2020.

Site Internet www.swissfunddata.ch/sfdpub/

L'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) est responsable de la supervision d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle, concernant ce document d'informations clés aux investisseurs.

Ce PRIIP est autorisé en Suisse.

UBS Fund Management (Switzerland) AG est autorisée en Suisse et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Date de production du document d'informations clés: 14 Octobre 2025.

En quoi consiste ce produit?

Type

Bordier est un fonds à compartiments contractuel de droit suisse de type « autres fonds en investissements traditionnels » au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006.

Durée

Le produit n'a pas de date d'échéance (autrement dit, il est de type ouvert). L'émetteur peut résilier le produit de manière anticipée. Le montant que vous recevrez en cas de résiliation anticipée peut être inférieur à celui que vous avez investi. La période de détention recommandée (PDR) est indiquée à la section intitulée «Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?».

Objectifs

L'objectif de ce compartiment consiste à tirer profit des performances des marchés financiers internationaux. A cette fin, une moyenne de 40% des actifs du compartiment doit être investie dans des actions, à sa discrétion et dans le respect des restrictions de placement prescrites. La composition des actifs du fonds relèvera d'une politique d'investissement classique, conforme aux contraintes statutaires propres aux organismes de prévoyance (OPP 2) en matière de contrôle rigoureux des risques. Les dispositions de la législation encadrant les organismes de placement collectifs prévalent, à moins que celles de la LPP ne soient plus restrictives.

Le rendement du fonds dépend essentiellement de l'évolution des marchés des capitaux. A des degrés divers, le rendement sera fonction des facteurs suivants: évolution des marchés des actions et dividendes versés, évolution des taux d'intérêt, solvabilité des entités émettant les instruments de placement et produits d'intérêt. Le rendement peut également dépendre des fluctuations des taux de change, si le fonds détient des positions actives ou non couvertes.

Les revenus du fonds sont réinvestis dans ce dernier à la fin de l'exercice (capitalisation).

Investisseurs de détail visés

Ce fonds s'applique aux investisseurs non professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi. Le fonds vise à augmenter la valeur de l'investissement, tout en accordant un accès quotidien au capital dans le cadre de conditions de marché normales. Avec leurs investissements dans ce fonds, les investisseurs peuvent satisfaire leur besoin d'investissement à moyen terme. Le fonds est adapté pour être acquis avec un test sur la connaissance et l'expérience financière de l'investisseur.

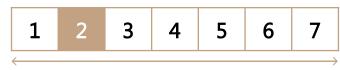
Banque dépositaire

UBS Switzerland AG

Informations complémentaires

Des informations sur Prévoyance Individuelle 40 et sur les catégories de parts disponibles, ainsi que le prospectus intégral, les rapports annuels et semestriels les plus récents et d'autres renseignements peuvent être obtenus sans frais sur simple demande auprès de la société de gestion du fonds, de l'administrateur central, de la banque dépositaire, des distributeurs du fonds ou sur Internet à l'adresse www.bordier.com. Le prix le plus récent est indiqué à l'adresse www.bordier.com

Indicateur



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Cet indicateur évalue le risque de pertes sur la performance future à un niveau faible. Les performances passées ne donnent pas une indication fiable des résultats futurs, si bien que le risque effectif de perte peut varier considérablement.

Le produit peut être soumis à d'autres facteurs de risque qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque (ISR), par exemple des risques opérationnels, politiques et juridiques. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée: | | 3 ans | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | CHF 10 000 | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | CHF 6 440 | CHF 7 200 |
| | Rendement annuel moyen | -35.6% | -10.4% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | CHF 7 870 | CHF 8 510 |
| | Rendement annuel moyen | -21.3% | -5.2% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | CHF 9 210 | CHF 9 350 |
| | Rendement annuel moyen | -7.9% | -2.2% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | CHF 10 380 | CHF 10 790 |
| | Rendement annuel moyen | 3.8% | 2.6% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Que se passe-t-il si UBS Fund Management (Switzerland) AG n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucun programme de dédommagement ou de garantie ne couvre les pertes. Par ailleurs, il existe un risque de défaut concernant UBS Switzerland AG, dépositaire du Fonds responsable de la conservation des actifs du Fonds (le «Dépositaire»), en cas de perte des actifs du Fonds conservés auprès du Dépositaire. Toutefois, ce risque de défaut est limité, car le Dépositaire est tenu, par la loi et la réglementation, de séparer ses propres actifs de ceux du Fonds. Le Dépositaire est responsable à l'égard du Fonds ou des investisseurs du Fonds en cas de perte, par le Dépositaire ou l'un de ses délégués, de tout instrument financier placé en dépôt à moins qu'il puisse prouver que cette perte découle d'un événement extérieur dépassant les limites du contrôle qu'il peut raisonnablement exercer.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Le tableau présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | CHF 1 115 | CHF 1 389 |
| Incidence des coûts annuels (*) | 11.0% | 4.8% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.6% avant déduction des coûts et de -2.2% après cette déduction.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'en | Si vous sortez après 1 an | |
|--|--|-----------------|
| Coûts d'entrée | 5.0% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à CHF 500 |
| Coûts de sortie | 5.0% de votre placement avant que le montant ne vous soit versé. | CHF 468 |
| Coûts récurrents prél | evés chaque année | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.3% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts effectifs de l'an dernier. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation basée sur les coûts représentatifs. | CHF 134 |
| Coûts de transaction | 0.1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | CHF 10 |
| Coûts accessoires pre | élevés sous certaines conditions | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | CHF 0 |

Pour de plus amples informations sur les coûts, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.bordier.com

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 3 an(s)

La période de détention recommandée pour ce produit est de 3 an(s). Il s'agit de la période de détention recommandée au regard des risques et de la performance escomptée du produit. Veuillez noter que le rendement attendu n'est pas garanti. Plus la période effective de détention s'éloignera de la période de détention recommandée pour le produit, plus le risque de perte effectif s'écartera des hypothèses établies pour ce produit. Selon vos besoins et vos restrictions, une durée de détention différente pourrait être plus adaptée à votre situation. Par conséquent, nous vous recommandons d'évoquer cet aspect avec votre conseiller à la clientèle.

En général, les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts par la société d'investissement tous les jours d'ouverture de la Bourse au négoce. Les parts détenues peuvent être échangées sans frais contre des parts d'autres catégories.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous souhaitez effectuer une réclamation concernant ce produit, son créateur ou la personne qui vous a recommandé ou vendu ce produit, veuillez vous adresser à votre conseiller à la clientèle ou nous contacter à l'adresse suivante : sh-am-complaint-switzerland@ubs.com

Autres informations pertinentes

Vous trouverez les données et les scénarios de performances passées à l'adresse www.swissfunddata.ch/sfdpub/